

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 251-2018

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2018.RRGR.707

Déposée le: 19.11.2018

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Mentha (Liebefeld, PS) (porte-parole)
Grupp (Biel/Bienne, Les Verts)
Alberucci (Ostermundigen, pvl)

Cosignataires: 34

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Non 22.11.2018

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Le tunnel de Port, vite!

Le Conseil-exécutif est chargé, en concertation avec les communes concernées, de faire pression sur le DETEC pour qu'une nouvelle étape soit réalisée dans les plus brefs délais : le tunnel de Port.

Développement :

La population est fortement rétive au projet de l'axe Ouest de Bienne pour ce qui est du tronçon allant de la demi-jonction du Faubourg du Lac à l'échangeur Marais-de-Brügg. Les organisations de défense de l'environnement ont fait usage des voies de droit. Il est fort probable qu'elles épuiseront tous les recours contre le projet d'exécution. L'issue de cette procédure juridique est ouverte. Celle-ci pourrait connaître le même sort désastreux que la variante officielle du tunnel de Douanne de l'A5, projet qui a échoué deux fois devant le Tribunal administratif fédéral et a dû être repris depuis le début conformément à la proposition des organisations de défense de l'environnement. L'obstination pour cette variante officielle a fait perdre près de dix ans. Au cours de l'élaboration du projet d'exécution, les responsables des projets d'infrastructures de la Confé-

dération et du canton ont pourtant montré qu'ils étaient convaincus/enthousiasmés par les avantages que présentait la variante.

La population est de plus en plus hostile au projet d'exécution officiel de l'axe Ouest. Le comité « Axe Ouest : pas comme ça ! » ne cesse de gagner de nouveaux membres. La participation à la dernière manifestation du 3 novembre 2018, à Bienne, était à la hausse. Le conseil municipal de la ville de Bienne ne peut plus se prononcer en faveur du projet officiel et demande des clarifications supplémentaires ainsi qu'un dialogue sérieux. Un sondage représentatif commandé par le *Bieler Tagblatt* à la société Demoscope et publié le 13 novembre 2018 a indiqué que seulement 21 pour cent de la population de la région biennoise soutenait encore le projet d'exécution, alors que 49 pour cent des personnes interrogées ont déclaré soutenir le projet alternatif et 16 % souhaiteraient renoncer totalement au contournement Ouest. Ce sondage montre que seul le projet alternatif, à l'heure actuelle, pourrait rallier la majorité et que le projet d'exécution n'a absolument aucune chance face à la population de la région de Bienne.

En revanche, le tunnel de Port n'essuie toujours aucune critique. Les associations font comprendre qu'elles n'opposeront pas de résistance à une construction rapide du tunnel de Port.

Le tunnel de Port désengorgerait en effet le trafic à Nidau et à Port. L'atteinte au paysage serait acceptable. Les coûts de construction et les frais d'exploitation du tunnel de Port sont nettement plus bas que ceux du tronçon contesté : la construction du tunnel de 2,81 km a été estimée à 262 869 000 francs (TVA incl.). Le tronçon entre le Faubourg du Lac et le Marais-de-Brügg s'étend sur 2,31 km et coûte, avec tous ses nœuds autoroutiers, six fois plus cher : 1 657 058 000 francs (TVA inc.).

Avancer la construction du tunnel de Port permettrait d'analyser en conditions réelles les effets sur le trafic de l'ensemble du réseau de communication. L'ouverture, depuis peu, de la branche Est, a particulièrement montré que les prévisions dans la phase de planification pouvaient nettement différer des effets en conditions réelles dans certains domaines.

Avancer la construction du tunnel de Port permettrait en outre d'avoir un dialogue consciencieux et global sur le tronçon contesté de la branche Ouest avec toutes les parties concernées et intéressées et de lever le blocus politique actuel.

Motivation de l'urgence : La réalisation de la branche Ouest est très contestée. Les parties prenantes veulent décider prochainement au sein de la délégation des autorités si et comment le projet doit être poursuivi.

Destinataire

- Grand Conseil